



**DÉPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE
COMMUNE DE SISTERON**

DMBIB 2023-02-18

DÉCISION DU MAIRE

OBJET : Contrat unique maintenance/hébergement du Progiciel et du Portail Orphée NX à la Médiathèque André Roman avec la Société C3rb Informatique – PA de Lioujas – 163 rue de l'Aubrac – 12740 LA LOUBIERE représenté par monsieur Casimir CERLES, président de la Société citée ci-dessus.

Le Maire de la Commune de Sisteron,

VU la délibération du Conseil Municipal, n° 2020-03-06-SG du 23 mai 2020, conférant certaines délégations au Maire, conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'établir le contrat cité en objet pour une durée initiale de 6 mois, du 1^{er} janvier 2023 au 30 juin 2023 inclus.

DECIDE

ARTICLE 1 : De signer un contrat unique qui porte sur la fourniture d'un service de maintenance/hébergement du progiciel de gestion de médiathèque Orphée NX assuré par la Société C3rb Informatique citée en objet et représenté par son président monsieur Casimir CERLES, qui définit les modalités de mise à disposition.

ARTICLE 2 : Ce contrat sera établi pour une durée initiale ferme de 6 mois, du 1^{er} janvier 2023 au 30 juin 2023. Il sera reconductible ensuite sur l'année civile, par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 2 ans sans que ce délai ne puisse excéder le 31 décembre 2024.

ARTICLE 3 : Les dépenses prévues à cet effet comprennent un service de maintenance/hébergement du Progiciel et du Portail Orphée NX pour un montant total HT de 684,00 €, soit 300,00 € HT de maintenance annuelle et de 384,00 € HT d'hébergement annuel.

ARTICLE 4 : Les dépenses seront inscrites au Budget Communal.

ARTICLE 5 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations du Conseil Municipal.

ARTICLE 6 : Ampliation en sera adressée à Madame le Trésorier, Monsieur le Préfet des Alpes-de-Haute-Provence et monsieur Casimir CERLES, président de la société «C3rb».

Fait à SISTERON, le 15 février 2023

Le Maire,

D. SPAGNOU